



avait là de quoi préoccuper la commission des finances du Sénat; comme aussi la commission des affaires étrangères qui, sans être insensible au côté financier de la question a vu dans cette demande de crédits une occasion qui lui était offerte, occasion nécessaire, d'examiner toute la politique que la France compte suivre en Syrie et en Cilicie.

C'est alors que le désir de vous entendre a été manifesté par les deux commissions qui ont décidé de se réunir à cet effet.

Conformément au désir que vous m'exprimiez tout à l'heure, nous allons tout de suite examiner ce qui a trait à la Syrie et à la Cilicie, après quoi nous vous demanderons de répondre aux questions que pourront vous poser nos collègues. Donc qu'avons-nous fait en Syrie et en Cilicie au point de vue militaire et au point de vue de notre administration? Quelles sont nos vues? Qu'entendons-nous faire dans ces pays? Quels effectifs y avons-nous? Quels sont ceux dont nous y aurions besoin pour faire la politique que vous nous direz? Quelles sont les dépenses effectuées? Quelles sont celles que dans un avenir assez rapproché, vous entrevoyez comme nécessaires? En un mot: qu'avons-nous fait? Que faisons-nous? Que ferons-nous?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Si la réunion y consent, je commencerai par laisser parler M. le Général GOURAUD.

M. LE PRESIDENT. La parole est à M. le Général GOURAUD.

M. LE GENERAL GOURAUD. Monsieur le Président, messieurs les sénateurs, permettez-moi tout d'abord de

vous remercier de l'honneur que vous me faites de vouloir bien m'entendre.

Je vais m'efforcer de vous apporter les mêmes renseignements, des éclaircissements aussi sincères que ceux que j'ai eu l'honneur, il y a quinze jours, de fournir à la commission des finances et à la commission des affaires extérieures de la Chambre des Députés.

J'ai préparé cette audition à peu près suivant le plan qu'indiquait M. le président: aperçu rapide des événements qui se sont déroulés dans l'année qui s'achève en Syrie et en Cilicie; situation actuelle militaire, administrative, politique; que représentent la Syrie et la Cilicie au point de vue économique et par conséquent, au point de vue des avantages à retirer des sacrifices faits par nous; enfin, comment il m'apparaît possible de diminuer, suivant le désir naturel de tous, les crédits, et par conséquent, les forces militaires.

L'année 1920 a été une période tourmentée en Syrie et en Cilicie. Pour la clarté des choses et bien que les événements aient lieu en même temps, je vous demande la permission de parler tout d'abord de la Syrie.

En Syrie, nous trouvons devant nous un homme qui avait rendu à l'Entente des services appréciables, qu'il a d'ailleurs prodigieusement exagérés, suivant en cela son imagination tout orientale, c'est l'émir Faiçal, qui, fils du roi de la Mecque, Hussein, avait pris part aux opérations du maréchal Allenby et des troupes britanniques dans la conquête de la Palestine et de la Syrie.

Faïçal, on peut le dire maintenant, bien que l'accord soit resté longtemps secret, s'était accordé avec M. Clemenceau sur différents points; il jouissait de notre appui non seulement moral mais aussi matériel sous forme d'un subside important qui lui était accordé à condition, disait M. Clemenceau en le mettant en route pour la Syrie au mois de janvier dernier, qu'il démontrât et sa sincérité et sa capacité à se faire obéir de son peuple.

J'ai reçu l'émir Faïçal à Beyrouth à son arrivée en Janvier dans les conditions prévues par M. le Président du Conseil, c'est-à-dire très honorablement; je l'ai reçu à diner chez moi dans les formes nécessaires et naturelles et il ne m'a pas caché à ce moment qu'il était certain d'arriver très rapidement à la cessation des faits d'hostilité qui avaient éclaté de mon débarquement. J'avais débarqué en effet le 21 novembre et, le 22 novembre, et le 8 décembre, nous avons eu deux officiers assassinés alors qu'ils se promenaient avec la femme de l'un d'eux aux environs de Tripoli et un de nos postes, auquel appartenaient ces officiers, avait été attaqué.

Tout cela n'est rien, me dit alors Faïçal, et, dans un élan de sincérité assez rare chez les gens de ce pays, il ajoutait : " je ferai cesser d'autant plus vite ces attaques que c'est moi qui les ai provoquées".

Je lui manifestai mon étonnement d'un tel langage: "Oui, dit-il, nous sommes un petit peuple; vous êtes un grand peuple; on se débrouille comme on peut; j'ai voulu ainsi montrer au gouvernement français qu'il fallait compter avec moi. Mais je suis maintenant d'accord avec M. Clemenceau; soyez tranquille, tout cela cessera."

Je répondis que je le souhaitais, mais je craignais qu'il ne se fit quelque illusion à cet égard, ajoutant que s'il était facile d'allumer un incendie, il était parfois difficile de l'éteindre. Les événements malheureusement donnèrent raison à mon scepticisme.

Je ne veux pas développer tout au long les événements du premier semestre de 1920; ce serait trop long; je les résumerai en disant qu'il y a eu plus de 100 villages attaqués; des postes ont été attaqués dont l'un a fait une défense héroïque, digne de la grande guerre; un chef d'état-major a été enlevé en automobile; enfin, le gouvernement de l'émir nous a interdit l'usage de la voie ferrée Damas Beyrouth Alep, nous mettant dans l'impossibilité de ravitailler les troupes qui faisaient face à l'assaut kemaliste quand il était le plus violent, le plus difficile à supporter par nos troupes, puisqu'elles étaient en infériorité numérique.

Par deux fois, en avril et en mai, j'ai écrit à l'émir de longues lettres, rappelant les engagements pris et les promesses faites par lui, énumérant les crimes commis sur le territoire français et ne lui cachant pas les dangers futurs auxquels il s'exposait. Je n'ai reçu à ces lettres aucune réponse: il eût été bien embarrassé pour m'en envoyer une qui fut satisfaisante.

Finalement le Gouvernement, par la main de M. Millerand, président du conseil, me prescrivit d'envoyer un ultimatum à l'émir, me donnant en même temps les moyens militaires qui me manquaient jusqu'alors pour en finir avec lui si cet ultimatum ne recevait pas satisfaction.

Je sais que l'émir Faïçal a gardé des amis; c'est un homme charmant, séduisant, aimable; si j'en rencontrais, je serais heureux de mettre sous leurs yeux les deux lettres que je lui ai écrites et que je viens de rappeler. Aucun d'eux, pas même les Anglais, ne trouverait exagérés les termes de l'ultimatum que je lui lançai alors en Juillet sur l'ordre du Gouvernement.

L'émir fit mine de se rendre à cet ultimatum, mais en réalité, il ne l'accepta pas et pendant que les négociations se poursuivaient, il nous attaqua dans la direction de Tripoli, à 150 Km au nord de la route sur laquelle il attendait notre attaque; il connaissait le groupement de nos forces, il connaissait la région, et il se figurait à tort que nous n'étions pas couverts.

Cette sorte de trahison me décida à marcher dans la nuit du 23 au 24 Juillet.

Les journaux égyptiens, en particulier, nous avaient représenté que si la guerre éclatait avec l'émir Faïçal, ce serait une chose effroyable, que l'armée arabe se composait de 40.000 soldats magnifiques, qu'elle avait derrière elle des centaines de mille de Bédouins armés jusqu'aux dents; en réalité, grâce à la valeur qui est toujours la même de nos soldats, grâce au matériel dont ils disposaient, en cinq heures de combat, dans la matinée du 24 juillet, l'armée arabe était complètement culbutée et dans l'après-midi la division française continuait sa marche sur Damas. Les habitants de la ville envoyaient immédiatement une mission au devant d'elle, lui ouvraient les portes de la ville et lui permettaient du ravitaillement

à condition que l'occupation se fit sans douleur.

Le 25 juillet au matin, nos troupes entraient à Damas fanfare en tête, et, en somme, fort bien accueillies par la population. Il n'y eut pas un coup de feu. Depuis, on n'a eu à signaler aucun trouble.

Je suis allé à Damas le 7 août: j'y ai trouvé un accueil vibrant de la part des chrétiens. Dans ce pays on le sait, européen est synonyme de catholique et Anglais et américain est synonyme de protestant. Les gens voient les choses en gros, d'après le souvenir des années dernières.

J'avais donc été bien reçu le 7 août par la partie chrétienne de la population, représentant 30.000 habitants sur 350.000; j'y suis retourné en Octobre; je reçus alors un accueil excessivement chaud de la part de la population tout entière, tant musulmans que chrétiens.

Ceci est à l'éloge de la discipline de nos troupes. La peuple avait été victime de cette propagande, toujours la même, faite en pays musulmans d'après laquelle le soldat français culbute les femmes, viole les mosquées, brûle les corans, etc... Or, les troupes de races française, sénégalaise, algérienne, ont eu une attitude parfaitement digne et disciplinée; j'y vois là la raison pour laquelle les Dasmaquis qui sont loin d'être des guerriers, qui sont de paisibles commerçants, m'ont fait l'accueil le plus chaleureux à ce moment.

Un mot encore sur l'émir Faïçal parce qu'il est essentiel pour éclairer la question.

En avril, un de ses généraux, qui connaissait l'accord secret avec le gouvernement français, ou

qui le soupçonnait, disait à ses officiers, à Alep :  
Puisque nous ne pouvons pas déclarer officiellement la  
guerre à la France, votre devoir est de vous engager  
dans les bandes pour faire aux Français le plus de mal  
possible, les dégoûter, les forcer à se rembarquer sans  
qu'ils puissent en prendre à notre souverain".

Je passe maintenant à la CILICIE :

La Cilicie avait été occupée au lendemain de  
l'armistice et comme gage de cet armistice, " comme  
un point important au point de vue stratégique" par  
les troupes françaises et anglaises, ces dernières se  
trouvant - c'est ce qui dominait toute la situation  
lorsque je suis arrivé - en nombre très supérieur,  
puisque le maréchal Allenby disposait de 150.000 hommes  
environ avec lesquels il avait gagné la guerre dans  
cette partie du théâtre des opérations, tandis que la  
France n'était représentée que par une petite brigade.

Ceci n'est pas sans importance. Quand, dans  
un pays comme celui-là il y a 150.000 hommes commandés  
par un maréchal et d'autre part, une brigade commandée  
par un colonel, l'influence passe, au moins momentanément,  
au pays qui dispose de troupes importantes.

Quoi qu'il en soit, au mois de septembre  
1919, le gouvernement anglais qui démobilisait, pen-  
dant que nous démobilisions nous-mêmes, demanda à M.  
Clemenceau de relever les troupes anglaises dans la  
partie de la Syrie et de la Cilicie que les accords an-  
térieurs attribuaient à l'influence française. C'est  
pour exécuter cette relève que M. Clemenceau se mit  
en route.

Lorsque j'ai demandé à M. Clemenceau ses ins-  
tructions sur la façon d'exécuter cette relève, il l'a



vue sous une forme simple: mettre un soldat français là où il y avait un soldat anglais, c'est à dire occuper les postes occupés par les Anglais. Mais à la fin de 1919, il n'était pas facile d'envoyer des troupes en Orient. Les sous-marins allemands ne nous ont pas fait perdre la guerre, mais ils ont coulé un nombre considérable de navires et ce n'est pas en quinze jours que les troupes mises à ma disposition pour opérer cette relève purent arriver sur place.

Les derniers bataillons français n'arrivèrent qu'en avril 1920, alors, que les hostilités avec les bandes de Faïçal avaient éclaté dès le mois de Décembre, et en Cilicie dès le mois de Janvier. Vous pouvez vous rendre compte ainsi de la lourde charge qui a pesé sur les troupes mises à ma disposition et sur moi-même.

La volonté des Anglais de faire exécuter la relève à la date du 1er novembre 1919, avant l'hiver, pour ramener leurs troupes en Palestine sans les exposer aux intempéries ni aux difficultés de routes qui ne sont que des pistes dans la période de mauvais temps, a obligé le général Hamelin, mon prédécesseur à relever tout d'abord les troupes anglaises dans l'est de la Cilicie, dans la région que l'on appelle les "confins militaires" traversée par le Bagdad, c'est-à-dire dans la région d'Ain-tab, d'Ourfa: comme on ne disposait, en Cilicie, que de six bataillons, il fallut les employer dans leur ensemble à relever trois divisions.

Cette relève a eu un résultat déplorable.

Ces six bataillons, tout d'abord, comprenaient trois bataillons du 42<sup>e</sup> de ligne et trois bataillons arméniens. D'autre part, quand on relève trois divisions

avec six bataillons, l'impression produite sur les habitants du pays n'est pas brillante et un officier anglais disait à l'un des nôtres : "vous vous exposez aux pires désastres, en faisant ainsi la relève avec une véritable poussière d'hommes....." Nous n'avions pas autre chose, alors.

De plus, la présence de ces trois bataillons arméniens a produit les plus fâcheux résultats. Les Arméniens et les Turcs sont divisés par une haine effroyable qui remonte aux massacres de 1896, 1909, et à ceux qui ont eu lieu pendant la guerre; la haine est d'ailleurs réciproque, et lorsque les Turcs virent des soldats arméniens portant l'uniforme français occuper leur pays, lorsque ceux-ci reconnurent dans les femmes qui cherchaient à s'échapper des harems leurs soeurs ou leurs femmes, il s'ensuivit les scènes que vous pouvez imaginer.

C'est donc la faiblesse de ces effectifs employés à ce moment, comme aussi la présence de ces trois bataillons arméniens qui a provoqué la crise kemaliste en Cilicie; car autrement, elle ne serait pas venue ar nous; je suis convaincu que la grande cause originelle du mouvement est, en effet, le débarquement des Grecs à Smyrne.

Je ne voudrais pas froisser l'amour propre grec, (sourires), mais les Grecs, c'est un fait que tout le monde a pu constater, sont méprisés, depuis la prise de Byzance par les Turcs, Je suis convaincu que si des bataillons anglais, à plus forte raison des bataillons français, avaient débarqué à Smyrne, le kémalisme n'aurait pas eu, pour éclater, la force qu'il a trouvée dans le débarquement des troupes appartenant

à une nation méprisée depuis de longs siècles et que les Turcs d'ailleurs, considéraient comme une nation <sup>n'ayant</sup> pas pris part à la grande guerre.

Cependant, l'élan kémaliste ne s'est pas porté contre les Grecs; il s'est dirigé contre nous en Cilicie.

Il y a à cela deux raisons: Les Grecs avaient débarqué avec 100.000 hommes, alors que je n'avais que six bataillons: inutile d'insister; on attaque plus volontiers six bataillons que 100.000 hommes, même des Grecs. L'autre raison, je viens de le dire, c'est que, dans ces six bataillons, il y avait trois bataillons arméniens: leur présence a exaspéré le nationalisme et le sentiment des turcs.

Et c'est alors, que sont survenus les événements douloureux de Cilicie que vous vous rappelez. Je vous demande seulement d'en retenir que si, de janvier à mai 1920, un poste français a dû évacuer Marrache, si deux postes ont succombé à Ourfa et à Bozanti, ce n'est pas qu'ils fussent occupés par des troupes médiocres; leur défense fut très belle. Le Commandant Mesnil (?) qui a succombé à Bozanti est un officier remarquable, mais quand un poste, même bien commandé et bien défendu, est cerné par des forces de 5.000 ou 6.000 hommes et qu'il n'y a pas en arrière une colonne capable de le dégager, il succombe fatalement.

C'est ce qui s'est passé pour ces deux postes.

Par la suite, des renforts ont été mis à ma disposition par le gouvernement français qui m'ont permis de régler la situation de Damas et de toute la Syrie.

J'oubliais en effet de dire que Alep avait été occupée le même jour que Damas et sans combat: il y eut tout juste un spahi blessé par un bandit de la campagne. Alep ouvrit ses portes aux troupes françaises, on peut dire avec joie, attendu qu'Alep a pour Damas une profonde antipathie née de la rivalité des deux villes et que ses habitants étaient trop heureux d'échapper à l'autorité des Damasquins.

Je reviens à ce que je disais de la Cilicie. Après que les renforts m'eurent permis de régler la situation en Syrie, je pus les reporter dans le Nord et faire exécuter une colonne sous les ordres du Général Goureau (?); elle a parcouru la Cilicie en Octobre; sauf dans les montagnes difficiles du Taurus, qui facilitent la défense, cette colonne n'a pas trouvé de grande résistance.

Il y a encore un point que je tiens à signaler dans le problème cilicien.

Si nous avons pu, à Damas, régler les choses en une matinée, c'est que nous avons l'heureuse chance de trouver tous les objectifs devant nous: l'objectif militaire, c'est-à-dire l'armée arabe; l'objectif politique, c'est-à-dire la ville et le roi Faïçal dans cette ville. Le combat ayant été victorieux, tout s'est effondré dans la journée.

Ajoutez-y qu'en arrière de Damas, situé au milieu d'une oasis de jardins fruitiers magnifiques, s'ouvre le Grand Désert de Syrie qui sépare Damas de Bagdad sur une étendue de 17 jours de marche. Faïçal n'avait donc rien derrière lui et il est parti dans la direction du sud, vers les Anglais qui l'avaient appuyé

autrefois. Il a été abandonné par eux. Vous savez qu'il s'est présenté à Londres ces jours derniers pour remettre un cadeau à son père; je souhaite, pour la pacification de ces pays, que les choses en restent là.

Je ne peux pas oublier, en effet, que, à un moment l'Angleterre songeait à lui donner un dédommagement en le nommant roi de Mésopotamie; j'espère qu'il n'en sera rien. Les communications, sans être faciles, sont cependant continuelles, grâce aux caravanes et si Faïçal, six mois après sa chute du trône de Damas s'asseyait sur celui de Mésopotamie, ce serait le meilleur moyen pour nous amener des ennuis en Syrie aujourd'hui pacifiée et par suite à nous obliger à y maintenir des troupes que nous cherchons à diminuer actuellement.

Grâce aux renforts arrivés progressivement dans l'année et qui ont porté à 70.000 hommes les effectifs des quatre divisions employées en Syrie et en Cilicie, la situation est la suivante :

Au point de vue militaire, il reste dans la Syrie du Sud, Grand Liban, Damas, Alep, les quatre grandes villes comprises, une division moins un régiment que j'ai déjà reporté vers le Nord. La pacification, je le répète, y est complète. J'ai vu pas mal de gens depuis mon arrivée à Paris; de jeunes ménages m'ont demandé si l'on pouvait voyager tranquillement dans ce pays; j'ai dissipé les illusions qu'ils se faisaient sur des dangers effroyables qu'on devait y courir; ils ont été très surpris quand je leur ai affirmé qu'il suffisait de prendre son billet aux Messageries Maritimes, et en arrivant à terre de louer une automobile qui cinq heures plus tard vous déposait à Damas avec

tout juste autant de danger que l'on peut en courir pour aller de Paris à Versailles.

Mais cela est une situation neuve, qui n'est telle que je viens de l'exposer que depuis le mois d'Octobre. Au moment de mon départ, en effet, une insurrection avait éclaté dans une région agricole, le Hauran (?), au sud de Damas à l'instigation de quelques conseillers laissés derrière lui par Faïçal; deux de ses anciens ministres, dont le président du conseil, qui étaient passés à notre service, avaient été assassinés. Cette insurrection a d'ailleurs été apaisée sans combats importants par les troupes de Damas au mois d'Octobre. Le pays est maintenant calmé.

Le calme n'a pas été troublé à Hems, à Hama, à Alep, il est complet depuis l'occupation du Grand Liban.

D'autre part, on poursuit la pacification du territoire des Alaouites (?), du nom des populations qui l'habitent, entre le Liban et Alexandrette, marqué par le Port de Latakieh, célèbre par son tabac, et cette pacification est en bonne voie. Il s'agit d'ailleurs ici de grand brigandage surtout.

Cependant des menaces subsistent contre la paix de cette Syrie; elles sont de deux ordres.

La plus importante est la menace kemaliste, la menace turque.

On fait souvent une confusion à cause des mots entre la Syrie et la Cilicie; on croit assez volontiers que si, par exemple, on évacuait la Cilicie, on réaliserait une économie considérable. En réalité, il y a une division en Cilicie, dans la province turque de Cilicie; il y en a une moins un régiment dans la

Syrie du Sud dont je viens de parler, Liban compris, l'ancienne Syrie de Faïçal; il y a deux divisions à l'est de la Cilicie en couverture nord de la Syrie, dans la région d'Alexandrette et d'Aintab, pour garantir la Syrie contre la contamination des hostilités turques.

Une autre menace moins grave, mais dont il faut tenir compte, ce sont les Bédouins. Le long de cette longue frontière, de 300 kilomètres sont des tribus que nous essayons d'atteindre par influence politique. C'est ainsi que nous avons, près de Moudjem-bey (?), un officier interprète avec deux sous-officiers et un médecin, ce qui nous vaut l'appui, à peu de frais d'une importante tribu.

Néanmoins, ces Bédouins représentent plusieurs centaines de mille hommes qui ne peuvent être tenus en respect que par une force militaire, qui sera moins grande dans l'avenir, mais tout de même appréciable.

Enfin, les intrigues des gens de Faïçal en pays anglais, en Transjordanie, n'ont pas complètement cessé et un télégramme récent nous annonçait la présence à une station du chemin de fer de Damas à La Mecque, de l'émir Abdallah, frère de Faïçal, avec un rassemblement.

Ceci dit simplement pour souligner la nécessité de maintenir pour le moment au moins les trois uniques régiments qui composent la garnison du vaste pays qui va de Damas à Alep et de la côte à Damas.

En Cilicie, la situation n'est pas encore bonne, mais elle s'est améliorée. C'est pour cette raison que j'ai l'honneur de prendre aujourd'hui la parole devant vous, messieurs. En effet, j'ai été appelé à Paris par un vieux télégramme de M. Millerand,

président du conseil, du mois d'août: je n'ai pu alors me rendre à son désir parce que la situation était nettement mauvaise; j'ai pensé que je devais rester à mon poste. Je suis venu dès que la situation m'a paru le permettre.

Cette situation en Cilicie s'est améliorée du fait que j'ai pu arriver, non sans peine, à abandonner ce que j'appellerai la politique arménienne.

C'est un point important, qui vaut d'être souligné, que je résume ainsi.

Les Arméniens sont un peuple intelligent, travailleur, extrêmement remuant, avec un sentiment national très développé, et, comme tous ceux qui ont été foulés, très amateurs de sociétés secrètes. Il faut reconnaître qu'en 1919, les Arméniens ont reçu à Paris - quand les Alliés croyaient qu'on pouvait faire de la Turquie ce qu'on voudrait - des encouragements, surtout de l'Amérique.

Ils se plaignent qu'on paraisse oublier ces encouragements, sans d'ailleurs se montrer disposés à faire le moindre effort pour nous aider à les réaliser.

C'est là, messieurs, un point à retenir quand il s'agit de crédits dont la plus grande partie sont des crédits militaires: lorsque les Arméniens, qui avaient <sup>pris</sup> les armes pour éviter d'être massacrés par les Turcs, ont été sollicités d'appuyer la colonne qui a débloqué Tarsous (?) au mois de mai, au lendemain de la chute de Bozanti, dans le moment le plus pénible, sur 2.000 hommes armés par nos soins qui se trouvaient à Adana, il en est sorti 18 pour accompagner la colonne.

L'abandon qui n'a pas été facile à obtenir



de cette politique arménienne, a marqué une détente immédiate.

Enfin, le passage à travers la Cilicie, de la Colonne Goubeau forte de 10 bataillons, marquant notre force alors que trop longtemps notre faiblesse avait éclaté aux yeux de tous, a amené la détente actuelle.

Néanmoins, la situation n'est pas excellente puisque, au lendemain du départ de la colonne Goubeau, que jé n'ai pas maintenu en Cilicie, parce que c'est ma seule troupe disponible, je n'ai pas pu porter le coup décisif comme à Damas. En effet, nous n'avons pas d'objectif devant nous. Les troupes de Kémal ne sont pas une armée, c'est une bande d'insurgés, de paysans qui prennent les armes et qui sont quasi insaisissables, bien qu'appuyés par des bataillons réguliers des deux corps d'armée de l'ancienne armée ottomane, qui portent leur effort là où le commandant kémaliste le juge à propos. Dès qu'on se présente devant les troupes avec un effectif quelque peu important, elles disparaissent. Elles ont, en effet, derrière elles, non le désert de Syrie, mais toute l'Anatolie. Le général Goubeau n'a pu que leur porter des coups sensibles: il leur a enlevé six drapeaux et deux canons dans un combat près de Tarsous. Je l'ai fait se reporter du côté d'Aintab, ville importante, où les efforts des deux armées - si le mot n'est pas trop ambitieux - s'affrontent depuis le mois de mars et où j'espère que l'arrivée du général Goubeau permettant de rétablir le blocus, fera tomber Aintab, portant ainsi aux kémalistes un coup sensible.

Toujours est-il que le départ de la colonne Goubeau vers l'est a été suivi d'un retour offensif des troupes kémalistes qui s'étaient dérobées à son étreinte;

elles ont attaqué les avant-postes de protection établis sur la ligne d'Adana à Mersine indispensable pour le ravitaillement militaire et pour la vie économique de toute la Cilicie. Il y a eu là trois engagements dans lesquels nous avons eu 137 tués et blessés, perte assez sensible qui souligne le kemalisme n'est pas par terre.

Cependant, grâce à la présence de ces avant-postes sur le Taurus, au nord de la voie ferrée, nous avons pu rétablir la voie détruite depuis le mois d'avril et les Ciliciens qui sont d'excellents agriculteurs, mais pas des braves ont repris la circulation par caravanes et convois par toute entre Mersine et Adana. C'est un signe certain d'amélioration.

En même temps, les familles turques d'Adana qui toutes moins 800, avaient quitté la ville à la suite des troubles nés de la haine entre Turcs et Arméniens, commencent à rentrer; symptôme excellent de la pacification du pays.

J'aborde maintenant en quelques mots le point de vue ADMINISTRATIF & ECONOMIQUE.

La Syrie a été divisée en quatre états.

Le Liban, devenu le Grand-Liban, est évidemment la raison première de notre présence dans ce pays; depuis des temps lointains remontant aux croisades et à St-Louis, les Maronites ont professé pour la France une grande affection, qui s'est développée, encore par la présence sur leur sol, dans leur port de nombreuses missions, de nombreux commerçants, particulièrement des Marseillais: en effet, je ne dirai pas qu'à Beyrouth, on entend parler le français comme dans les rues de Paris,

mais sur 180.000 habitants, il y en a bien 60.000 qui parlent notre langue.

La fidélité de ce pays, sa nature, le voeu des populations nous ont donc amenés à constituer le Grand Liban qui a ajouté au Vieux Liban les petits cantons de Tyr et de Sidon au sud qui eussent été entièrement isolés entre le Liban et la Palestine anglaise, et, au nord, le canton de Tripoli.

L'ancienne Syrie de Faiçal a été divisée en deux états: Alep et Damas. Les habitants d'Alep ont pris immédiatement l'initiative de nous demander à être séparés de Damas dont ils supportaient péniblement la tutelle.

Enfin, a été constitué un territoire des Alaouites habité par des populations plus rudes, des montagnards, et qui forment un tout assez spécial, séparés qu'ils sont du reste de la Syrie.

Au Liban, nous avons actuellement un gouverneur français - c'est une période évidemment transitoire; il ya un conseil administratif désigné par nous, parce qu'il est impossible en ce moment de procéder à des élections, et qui a élu son président.

L'impossibilité de procéder actuellement à des élections tient à l'écart - formidable, comme ces pays seuls en révèlent - qui existe entre les recensements turcs et ceux qu'allèguent les peuples molestés par eux; les premiers sont en faveur des musulmans; les seconds sont en faveur des chrétiens. J'ai fait facilement comprendre aux habitants que, pour procéder à des élections sincères, dont le résultat pût être accepté par tous sans protestation, il fallait commencer par procéder au recensement. L'opération aura lieu cet hiver.

Aussitôt, nous pourrons procéder aux élections sur des bases honnêtes; elles donneront au Grand Liban un Gouvernement issu de la nation elle-même.

A Damas, nous avons conservé l'ancien gouvernement de Faïçal qui a passé avec facilité de notre côté, Nous avons simplement remplacé quelques-uns de ses ministres partis avec lui par des hommes pris parmi ceux qui pouvaient s'accorder avec nous. Le gouvernement de Damas, comme celui de Beyrouth, est appuyé de conseillers français qui sont des directeurs, représentant la puissance mandataire, chargée d'éduquer la puissance mandatée et de la conseiller dans l'action de son gouvernement.

Même organisation à Alep.

Même embryon d'organisation dans les territoires des Alaouites d'abord parce que le pays est moins civilisé et demande un gouvernement moins perfectionné, et aussi parce que le défaut de personnel ne m'a pas permis d'organiser entièrement les choses comme elles doivent l'être dans l'avenir.

Le pays, en général est très civilisé. Tout le monde connaît les Syriens, descendants de ces Phéniciens qui parcouraient la Méditerranée et dont les fils parcourent le monde entier; les villages libanais sont luxueux, confortables; les maisons sont bâties en pierre, avec toits en tuiles de Marseille, et payées avec l'argent récolté en Amérique.

Damas et Alep sont de grandes villes de plus de 350.000 habitants, au centre de plaines extrêmement riches. Damas a une oasis d'arbres fruitiers qui est une splendeur et Alep est le grand chemin des caravanes qui depuis les temps de Ninive et de Babylone ont amené les

produits de l'Orient à la côte.

Il y a en Syrie et au Liban 1351 écoles: cela explique que beaucoup d'habitants parlent français.

Au point de vue économique, je me bornerai à citer quelques chiffres.

Les prospections faites en Syrieenne révèlent pas, jusqu'à présent, un grand avenir au point de vue minier; c'est du moins l'avis de l'ingénieur attaché au haut commissariat.

Il y aussi très peu de forêts, sauf en Cilicie. Par contre, un ingénieur agronome, célèbre dans son corps, estime que, dans la Syrie sur laquelle s'exerce notre mandat pratiquement et dans le Liban, on pourrait récolter 3.000.000 de tonnes de céréales; il estime à 5.000.000 de tonnes ce que pourrait produire la Syrie non encore mandatée, située dans l'hinterland vers le Tigre et l'Euphrate.

Il estime qu'on pourrait récolter en Cilicie 1.300.000 tonnes de céréales et 250.000 tonnes de coton. Telles sont les espérances que me donne M. Allard. Bien entendu, tout cela n'est pas récolté aujourd'hui. Ces pays, troublés depuis de longues années par la guerre, les brigandages souffrent encore trop.

Enfin, si les produits de Cilicie s'écoulaient facilement par le chemin de fer de Mersine, il faudra dans l'avenir, par contre, aménager le port d'Alexandrette pour des raisons que M. le président du conseil connaît mieux que moi, pour donner à cet hinterland, dont je parlais, un débouché.

Les quelques chiffres que je viens de citer permettent d'affirmer que, contrairement à ce que

beaucoup de gens croient, nous ne sommes pas en Cilicie et en Syrie uniquement parce que les Libanais nous appelaient, mais parce que ce pays, au point de vue de notre influence en Méditerranée orientale, et aussi pour des réalités économiques, est d'une grande importance.

J'arrive alors à la dernière partie de mon exposé: comment satisfaire au voeu qui tend à diminuer les crédits affectés à la Syrie? Comment, par conséquent, diminuer notre effort militaire, puisque, sur le milliard dont a parlé, les crédits militaires comptent pour 800 millions environ, pour solde, entretien et transport des troupes des quatre divisions: une en Cilicie, 2 en couverture de Syrie du Nord devant l'assaut kémaliste et une diminuée du régiment dans la Syrie du Sud?

Je ne crois pas qu'on puisse sérieusement envisager une évacuation de ces pays.

Cependant, un député, en dehors de la séance de la commission de la Chambre à laquelle j'avais assisté, qui m'avait fait l'honneur de causer avec moi, me disait: notre situation financière est effrayable; il faut de grands moyens; je n'hésiterai pas à proposer l'évacuation. Il ajoutait encore " Je vous accorderais ces crédits s'il s'agissait de l'Afrique du Nord, parce que c'est, on peut le dire, une partie du territoire de la France, qui a prouvé sa valeur dans la guerre par ses magnifiques soldats, qui est plus proche de la France..... Mais la Syrie est vraiment trop loin....."

Je répondis alors à mon interlocuteur :

"Je laisse de côté, puisque vous n'en tenez pas compte, la faillite morale que serait l'évacuation

de cette Syrie qui n'est pas si éloignée que cela de notre France par le peuple hier victorieux, mais même au point de vue de l'Afrique du Nord, ces régions n'ont pas été sans subir le contrecoup de la guerre, nombreux sont les Algériens ou Marocains qui ont été tués ou blessés; de plus les indigènes sont seuls à payer l'impôt, ce qui n'est pas pour leur plaisir, les blessés trouvent volontiers que leur pension aurait pu être plus forte; enfin, comme dans beaucoup de pays, la guerre a laissé en Algérie et au Maroc des éléments de mécontentement, de trouble; enfin, ces pays sont musulmans comme la Turquie et ils ne sont pas sans regarder quelquefois de son côté; j'ajoute que certains d'entre eux, les Tunisiens surtout, ne sont pas sans connaître ce qui se passe en Egypte, exemple dangereux. Si donc on évacuait la Syrie et la Cilicie, si les 35 bataillons de tirailleurs que l'on a vus rentrer victorieux de la grande guerre étaient poussés à coups de fusil au quai d'embarquement, on courrait, en Afrique du Nord à un accident qui vous coûterait probablement plus de sacrifices que celui que l'on vous demande aujourd'hui pour maintenir l'occupation."

Au surplus, je crois que personne n'envisage sérieusement cette hypothèse de l'évacuation; mais on a envisagé une réduction des effectifs.

Si j'ai été assez clair dans un exposé qui, pour être rapide a certainement présenté des lacunes, vous avez pu constater que, dans les six premiers mois, nous avons été constamment insultés; les villages sous notre protection étaient pillés, les femmes enlevées par les bandes de Faïçal; qu'en Cilicie nous avons perdu trois postes, circonstance douloureuse, humiliante

pour nos armes, douloureuse parce que j'ai vu des mères me reprocher presque la mort de leur enfant. Ces événements ne se sont pas reproduits depuis le mois de juillet, lorsque le gouvernement a mis à ma disposition des troupes qui ne permettent pas une grande offensive à laquelle je n'ai jamais songé, mais nous permettent de tenir tête à l'ennemi. Supprimer 200 ou 300 millions de crédits, c'est le rapatriement d'une partie de nos troupes : nous retomberons infailliblement dans des aventures douloureuses comme celles d'Ourfa et de Bozanti.

Mais, direz-vous, sommes-nous condamnés à une guerre perpétuelle, à un effort aussi coûteux qu'éternel?

Je ne le crois pas. Je crois que l'avenir est dans un accord avec la Turquie, acceptable pour elle ?

J'ai dit que le débarquement des Grecs à Smyrne et les massacres d'Aidin étaient la cause principale qui avait permis à Mustapha Kemal de secouer la torpeur dans laquelle la Turquie était plongée au lendemain de sa défaite et de l'armistice : il est permis de penser que, depuis les derniers événements de Grèce, le maintien des Grecs à Smyrne s'impose moins que par le passé. Les Grecs ont encore six caisses sous les armes : il ne me paraît pas douteux que c'est là la grande cause de la chute de Venizelos : on ne peut maintenir un peuple avec six classes sous les armes quand les autres peuples n'en ont que deux. Si telle est vraiment la cause de la chute de Venizelos, le gouvernement qui le remplace sera certainement amené à démobiliser ; s'il ne le fait pas, je crains fort que les Grecs ne se démobilisent eux-mêmes.



Si les Grecs alors ne font plus l'effort militaire et financier nécessaire pour se maintenir à Smyrne et en Thrace, on se demande pourquoi nous ferions nous, un effort pour nous maintenir dans la Cilicie, que d'après le traité, nous restituons à l'autorité ottomane.

Je crois - je m'excuse auprès de M. le président du conseil, de donner ces idées qui ne sont pas purement de mon ressort - mais, puisque vous m'avez demandé le moyen de réduire les effectifs, le voilà. C'est d'adapter le traité de Sèvres à la situation actuelle, et par suite de le rendre acceptable pour les Turcs, puisque la France ni aucun pays d'Europe n'envisage de mettre sur pied les effectifs nécessaires pour imposer aux Turcs le traité de Sèvres tel qu'il a été tout d'abord rédigé.

J'ajoute que les circonstances apparaissent comme favorables.

Il ne faut pas croire que Mustapha Kemal soit dans une situation facile. C'est un homme qui paraît énergique, qui a des hommes énergiques près de lui ; mais je n'ai pas oublié une conversation que j'ai eue avec des hommes que le général Franchet d'Espéray avait fait évader de Constantinople pour les empêcher d'être arrêtés par les Anglais qui ont mis en prison des hommes frères francophiles. Ces hommes sont venus à Beyrouth; je les ai vus et je leur ai dit que je ne m'expliquais pas ce grand malentendu séparant la France et la Turquie, étant donné les vieilles amitiés que j'avais constatées à Constantinople en 1910 et aussi que, ayant commandé aux Dardanelles, j'avais rapporté des Turcs le souvenir d'adversaires braves et loyaux.....

M. LE PRESIDENT. Chevaleresques, dans une certaine mesure.

M. LE GENERAL GOURAUD. Le mot est peut-être un peu trop flatteur; ils massacrent trop facilement.

M. LE PRESIDENT. Ils ne tiraient pas sur nos blessés.

M. LE GENERAL GOURAUD. J'allais le dire. S'ils avaient été des Boches, je ne serais pas devant vous; leur artillerie ne valait pas celle des Allemands, heureusement, car personne ne serait sorti vivant de cette langue de terre que nous occupions à l'entrée des Dardanelles; mais je reconnais qu'ils n'ont jamais tiré un coup de canon sur nos navires hopitaux qui passaient à 5 kilomètres de leurs pièces.

M. LE PRESIDENT. C'est à cela que je pensais.

M. LE GENERAL GOURAUD. Les blessés que nous avons perdus ont été coulés par des sous-marins boches et jamais les batteries turques n'ont tiré sur eux.

J'avais donc rappelé tout cela à ces députés nationalistes dont je parle; ils m'ont alors déclaré : "Nous savons très bien que vous êtes plus forts que nous; vous avez la maîtrise de la mer, des ports, mais vous ne nous chasserez jamais du plateau central d'Anatolie; nous n'accepterons jamais que les Grecs restent à Smyrne.

Les événements ont justifié un peu ces affirmations.

D'autre part, il est clair que le ravitaillement sur lequel ils peuvent compter en dehors du ravitaillement en armes qui se fait par la zone italienne

d'Adalia ne peut venir que par le Caucase bolcheviste: par suite la situation du gouvernement de Kemal n'est pas très brillante.

Et puis, cet homme, roi d'Anatolie depuis un an doit tendre à se faire reconnaître.

Enfin, circonstance favorable, il est très mal personnellement avec Enver Pacha qui est au Turkestan et cela pour une raison qui vous fera sourire comme moi: Enver, quand il était ministre de la Guerre n'a jamais voulu nommer Kemal général.

Nous pouvons nous en féliciter, c'est peut être cette petite circonstance qui explique comment, malgré que fatalement, Kemal pour nous résister, doive tendre vers les bolcheviks, il ne semble pas que, jusqu'à présent, il ait lié sa fortune à celle d' Enver pacha; il ne l'aime pas; Premier en Anatolie il n'a pas envie de devenir le second en rejoignant Enver pacha.

J'ai de ce que je dis quelques épreuves.

C'est ainsi que, dans ces derniers temps Mustapha Kemal a envoyé à Constantinople un colonel pour causer de la remise entre nos mains de blessés français. Comme ces hommes ont été capturés en avril et en mai, que Kemal ne s'en est pas occupé pendant six mois, on peut penser que son humanité est un prétexte honorable pour prendre contact.

Enfin, un de ses amis ... car le nouveau gouvernement, présidé par Tewfik pacha est beaucoup moins opposé au nationalisme que celui de Djamad-Ferid - vient d'envoyer Izzet pacha, ministre de l'intérieur et Ziar (?) pacha, chef d'état major à Angora..... C'est à dire qu'il y a échange de conversations.

Dans ces conditions, je dis qu'il n'est pas impossible de faire avec la Turquie une paix qu'elle puisse accepter, qui ne se heurte pas follement au sentiment national. C'est notre seul moyen de diminuer nos effectifs en Syrie et en Cilicie et par suite les crédits que demande le gouvernement.

Au lendemain de cette paix, je ne veux pas dire que vous pourrez supprimer toute l'occupation; c'est une utopie. Il faut partout des troupes représentant la puissance occupante; d'autre part, nous sommes en bordure de territoires peuplés de Bédouins et qui ont besoin de gendarmes.

Néanmoins j'envisagerais comme vraisemblable au lendemain de la paix, le retour progressif de deux divisions sur quatre; parallèlement, il faudrait marcher dans la voie où je suis déjà entré, recruter des troupes locales. Le Syrien n'est pas très brave, mais comme ces troupes locales auront affaire à d'autres Syriens, cela paraît suffisant.

Nous avons commencé à recruter des troupes comparables à nos troupes algériennes, payées par le ministère de la guerre comme recrutement et comme organisation; mais nous avons aussi des troupes auxiliaires. Le Général de Lamothe qui commande à Alep a rétabli du jour au lendemain la sécurité sur la route coupée depuis un an d'Alep à Alexandrette en transformant en gendarmes les bandits tcherkesses auxquels il a donné une solde.

Il faut leur donner une solde; cela fait partie des crédits.

J'admets donc que nous arrivions à une paix réelle, non sur le papier, mais exécutée dans le pays:

je ne pense pas que cette paix puisse être réalisée dans trois mois.

Je pense en ce moment à ce que disait M. Raiberti, proposant de voter des crédits pour trois mois.

Pour moi, ce délai n'est pas suffisant. Il faut prendre contact avec Mustapha Kemal, causer, se mettre d'accord, signer un papier; il faut surtout que l'effet de la paix ainsi signée se réalise dans ces plaines de Cilicie profondément troublées; trois mois c'est trop peu, et cela nuirait aux négociations de demain avec Kemal à qui vous révéleriez la hâte que vous avez de faire des économies, par conséquent de retirer vos troupes.

Pour faire comprendre toute ma pensée, je disais, si on veut, comme c'est ma conviction, chercher la paix avec la Turquie et avec Mustapha Kemal, les Chambres devraient voter à l'unanimité le milliard demandé, pour manifester à Mustapha la solidité de notre position; ce qui n'empêcherait pas l'homme qui est devant vous, d'après les instructions de M. le président du conseil, de ne pas dépenser ce milliard et de vous proposer lui-même de rapatrier régiment par régiment si les conditions que je demande pour le faire étaient réalisées, c'est-à-dire si la paix était effective.

Ce jour-là il y aurait encore une précaution à prendre.

J'ai dit peu de bien des Arméniens; néanmoins on ne peut envisager que ces gens puissent être abandonnés à de nouveaux massacres. En admettant même que la paix soit rétablie en Cilicie, vous n'arriverez pas

à une paix comparable à celle de la campagne française; les insurgés qui se battent sous les drapeaux de Mustafa Kemal sont mus par un sentiment national respectable, mais aussi par l'attrait du pillage des fermes arméniennes, l'enlèvement des femmes, etc; tout ce monde ne rentrera donc pas chez lui du jour au lendemain une fois la paix signée et acceptée. Il sera nécessaire d'organiser en Cilicie évacuée par nos troupes une gendarmerie dans le genre de celle organisée autrefois avec succès en Macédoine sous les ordres du général Foulon qui est encore à Constantinople; cette gendarmerie serait recrutée dans la population musulmane, mais encadrée par des officiers français pour éviter que les gendarmes se transforment en massacreurs ce qui pourrait arriver si elle était abandonnée à ses violentes passions.

Messieurs, j'ai terminé à peu près l'exposé que je comptais faire: je me tiens prêt à répondre aux questions qui me seront posées.

M. LE PRESIDENT. Les deux commissions vous remercient, monsieur le général, de l'exposé que vous venez de leur faire et vous avez pu d'ailleurs remarquer l'intérêt avec lequel nos collègues vous ont écouté; vous me permettrez d'ajouter qu'ils y joignaient un sentiment de respect et de reconnaissance mérité et justifié par les glorieux services que partout et toujours vous avez rendus. (Applaudissements.)

Soucieux de répondre à des préoccupations que vous aviez perçues par avance, vous nous avez dit, en terminant votre exposé, que vous entrevoyiez, à une époque, que vous ne pouviez préciser, la possibilité de

réduire nos effectifs d'occupation en Syrie et en Cilicie, et, par là, de réduire nos dépenses de ce chef; mais vous avez ajouté aussitôt que ces perspectives se liaient, dans votre esprit, aux accords qui pouvaient intervenir entre la France, d'une part, la Turquie et Mustapha Kemal, d'autre part. J'avais l'intention d'interroger M. le président du conseil sur ce point. Mais permettez-moi de vous poser une question.

Je suppose que la paix que vous entrevoyez, que la commission est unanime à souhaiter, ne se réalise pas, que nous restions, en face de la Turquie, en face de Mustapha Kemal dans la situation présente: quels seraient en ce cas les effectifs à prévoir, ainsi que les dépenses que, d'après vous nous devrions nous imposer pour faire face à cet état de guerre relatif? Entreverriez-vous des échéances pour des réductions définitives? Quelles seraient-elles?

M. LE GENERAL GOURAUD. Je croyais avoir déjà répondu à cette question.

Les effectifs actuels, vous le savez, messieurs, et cela est intéressant au point de vue de la loi sur le recrutement, comprennent très peu de troupes françaises; il y a exactement 24.000 français en Syrie et en Cilicie; ces effectifs, je le disais, nous ont permis, non de battre l'ennemi et de l'amener à nous demander la paix, mais de le tenir en respect; je ne suis pas arrivé en France avec l'intention de demander des troupes, me doutant, sans tout connaître, de la situation financière dans laquelle nous sommes; cependant je ne crois pas possible de réduire le chiffre de nos troupes d'occupation puisqu'elles sont tout juste suffisantes pour maintenir cette sorte d'équilibre

qui nous est en somme favorable, mais tout juste favorable, puisqu'au lendemain du départ vers l'est de la colonne Goubeau, nous avons eu à subir un assaut kémaliste qui nous a coûté 135 hommes; je ne sais si cette attaque se renouvellera, parce que nos troupes se défendent bien et sont bien armées; tout de même elle s'est produite.

Comme nous n'avons pas de dispositions offensives et que la question de la réduction des effectifs d'occupation dépend de l'attitude de l'ennemi, il m'est impossible de répondre à la question posée. Il me faudrait, pour cela, savoir ce que l'on dit aujourd'hui à Angora, dans les conseils de Mustapha Kemal. Je sais que ce n'est pas agréable pour les Turcs, si braves qu'ils soient, de se battre contre des divisions françaises : quand nous éprouvons des pertes, les leurs sont encore plus élevées.

J'ajoute que les populations à l'est du Taurus étaient très fraîches au début; j'avais constaté en janvier que la Turquie d'Asie n'est pas un pays d'une unité comparable à celle de la France et toutes les parties de ce pays n'ont pas été mobilisées comme l'ont été les campagnes françaises; les partis habitant à l'est du Taurus, en particulier, les Kurdes au nord d'Ourfa, avaient pris part à la guerre tout injuste en massacrant des Arméniens et n'avaient pas subi de pertes; aujourd'hui, ces hommes se battent avec nos troupes depuis onze mois; ils ont subi des pertes importantes. Nous avons de bons soldats, des canons, des mitrailleuses, des avions: M. le ministre de la guerre va me donner deux nouvelles escadrilles; nous exerçons des actions de bombardement sur les effet de terreur desquelles,



d'ailleurs, il ne faut pas se faire d'illusion, mais qui produisent tout de même des résultats.

On peut donc sans forfanterie affirmer que les troupes de Mustapha Kemal souffrent et fatiguent. Dans quelle mesure sont-elles fatiguées? Dans quelle mesure le sentiment national de haine contre la Grèce et l'Arménie les soutient-il assez pour faire durer leur effort? C'est ce que j'ignore. Et, en dehors des négociations auxquelles j'ai fait allusion, c'est cette seule fatigue du parti que nous avons en face de nous qui peut terminer la guerre.

M. LE PRESIDENT. Nous avons tous lu qu'il y avait plus que des conversations, qu'il y avait des négociations engagées entre Mustapha Kemal et les bolcheviks du côté desquels une aide pourrait venir aux troupes kémalistes: avez-vous quelques indications à nous donner à cet égard ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Je répondrai tout à l'heure à cette question si vous le voulez bien, monsieur le président.

M. PAUL DOUMER. J'ai demandé la parole, mais je m'en tiendrai au côté financier de la question.

C'est avec une certaine émotion, vous a-t-on dit, monsieur le président du conseil, que nous avons lu les chiffres inscrits au budget de 1921, pour l'occupation de la Syrie et de la Cilicie. En effet, dans le budget voté au mois de juillet, les crédits s'élevaient à 575 millions et voici qu'à trois mois de distance, on nous demande pour l'année 1921, un chiffre double et même davantage. Une augmentation si considérable, dans la situation dans laquelle nous sommes

nous a paru inquiétante.

Bien mieux, nous avons appris que les crédits votés le 31 juillet dernier étaient tellement insuffisants pour l'année 1920, qu'on nous demanderait, dans un cahier extraordinaire, une somme à peu près égale.

Avez-vous, monsieur le président du conseil, des explications à nous donner à ce propos? A-t-on réellement dépensé en 1920, une somme atteignant presque un milliard ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. L'augmentation des dépenses dont on vient de parler est due à l'augmentation des effectifs du corps d'occupation. Mais je demande à la réunion la permission de présenter à mon tour, quelques explications.

Le Général Gouraud a exposé avec une loyauté à laquelle vous avez rendu hommage (Très bien! Très bien!) la situation militaire; il n'a rien dissimulé des difficultés en face desquelles il s'est trouvé, dans lesquelles il pourrait encore se trouver dans l'avenir; par conséquent, la situation militaire vous a été intégralement exposée.

Mais il n'y a pas que le point de vue militaire qui nous préoccupe et qui doit nous préoccuper. La question posée est, si j'ose dire, plus haute; il s'agit de savoir quelle est la politique générale de la France en Orient, la politique de la France dans la Méditerranée, quelle va être la position de la France au lendemain de sa victoire, dans des pays où elle a des intérêts vitaux engagés.

J'aborderai séparément en ce qui concerne la Syrie et la Cilicie.

En ce qui concerne la SYRIE, tout d'abord, bien que les dépenses aient été considérées comme très lourdes par la commission des finances de la Chambre, il ne s'est trouvé personne pour demander au Gouvernement d'envisager l'évacuation de ce pays, et je suis convaincu qu'il ne se rencontrera personne au Sénat pour faire une telle proposition.

Nous sommes allés en Syrie, en effet, non seulement parce que nous y avons des droits historiques - ce qui compte tout de même, non seulement non plus parce que les oeuvres françaises d'éducation, d'enseignement, d'hospitalisation, de bienfaisance laïques ou confessionnelles, ont donné à la France, dans ces régions, un lustre incomparable. De nos écoles, vous le savez, il sort tous les ans 130.000 à 140.000 enfants qui parlent français, qui sont autant de commis-voyageurs - pour employer un terme réaliste - de l'idée française, préparant la voie à l'autorité politique que notre pays à l'ambition légitime d'exercer ainsi qu'à nos marchands et à nos industriels et, par là, à notre action économique.

Tout cela compte toutefois, et personne de vous n'entendrait y renoncer.

Mais il y a une raison encore plus haute.

La France est une nation méditerranéenne; l'axe de sa politique est dans la Méditerranée; si, au lendemain de sa victoire, elle apparaissait, dans ce bassin méditerranéen, comme ayant déchu, elle aurait perdu un des fruits les plus précieux de cette victoire.

Telle a été vous le savez, la politique traditionnelle de la France sous tous les régimes, sous

les rois comme sous la République, et les gouvernements républicains, qu'ils aient eu à leur tête des modérés, des radicaux, des radicaux-socialistes, ont tous soutenu et défendu la même politique méditerranéenne. Tout récemment encore, alors que j'étais intervenu à la tribune de la Chambre pour indiquer quelle devait être notre politique en Orient, M. Gaston DOUMERGUE - qu'un douloureux événement, je le regrette, éloigne de cette réunion - acceptait un ordre du jour déposé par moi, disant qu'il y avait lieu de défendre en Orient le développement de l'idée française par tous les moyens et sous toutes ses formes.

Ainsi donc tous les gouvernements, sans exception ont soutenu cette idée: il tombe sous le sens que si la France, nation méditerranéenne était confinée uniquement dans le bassin occidental de cette mer, elle n'y jouerait plus son rôle. La Méditerranée est une politiquement parlant: si on a une action dans le bassin occidental, si on a une place dans ce bassin, il faut exercer une action, avoir une place dans le bassin oriental.

Depuis sept ou huit ans, en effet, ce n'est pas seulement l'Angleterre qui a fortifié sa position dans la Méditerranée, c'est aussi l'Italie. Elle a Valona; elle avait déjà Tarente, la Silicie, la Cyrénaïque, la Tripolitaine et en fait elle barre la mer et nous isole du bassin oriental; si nous n'avions pas en Syrie les bases politiques, économiques et navales indispensables, non seulement notre action politique et économique serait annihilée, mais on pourrait dire que la France a fait banqueroute en Méditerranée. Personne n'y consentira.

Aussi, lorsque les conventions de mai 1916, furent conclues avec l'Angleterre, le gouvernement français revendiqua-t-il non seulement la Syrie qui était nôtre par tradition, par antériorité, par les sacrifices que nous y avons faits, par les intérêts que nous nous y étions créés, mais toute la zone syrienne, y compris Alexandrette. C'est la commission des affaires extérieures de la Chambre qui, dès 1915, sentant l'importance de ce problème, votait un ordre du jour revendiquant Alexandrette et la Syrie intégrale.

En fait, les accords de 1916 ont été la base de l'action politique française au cours de la guerre.

Et pour quelles raisons demandions-nous Alexandrette ? Pour les mêmes raisons qui nous faisaient demander la Syrie, pour une de ces raisons qui s'imposent.

L'Asie Mineure, la Syrie en particulier, constitue le carrefour le plus important des routes mondiales, terrestres ou maritimes qui unissent la vieille Europe à l'Orient et à l'Extrême-Orient : quiconque a son pas de porte sur ce carrefour à droit de se dire une grande nation : quiconque en serait chassé aurait subi une déchéance sensible.

Et demain, ce sera également le carrefour des lignes de chemins de fer s'enfonçant en Asie.

Ajoutez à cela que, tout comme Suez, l'Asie Mineure commande et contrôle les routes maritimes : c'est donc une raison de plus de maintenir nos positions lorsque nous voyons nos rivaux fortifier les leurs.

De l'avis des hommes compétents, Alexandrette sera dans un temps très court, trente ou quarante ans,-

qu'est-ce cela dans la vie d'un peuple - le plus grand port de la Méditerranée, tant par sa situation géographique que parce qu'il commande l'hinterland, qu'il est le débouché du Bagdad, et des produits de la Perse, auxquels l'orientation des montagnes de Perse interdit l'accès direct à la mer des Indes.

Alexandrette est donc dans notre zone. Je vous demande la permission de resserrer la discussion pour ne pas abuser de vos instants et de ne dire que l'essentiel. Et, pour les raisons que je viens de dire, nous sommes allés en Syrie et nous devons y rester.

D'ailleurs, quelles objections soulève-t-on contre l'occupation de la Syrie? Aucune. Le pays est actuellement pacifié. Le Général Gouraud et ses troupes ont été reçus avec enthousiasme à Damas, à Alep et dans les grandes villes, mais de plus - je le dis pour lui - la sécurité des routes est à peu près complète. Il vous a dit que Moudjabé (?), un cheik du pays était d'accord avec nous et avait près de lui un officier et un médecin: ce chef, avec ce seul concours de notre part, a pu s'emparer de tanissar (?) et y établir un poste qui a assaini la région. Si cet homme a pu, avec ses faibles ressources, pacifier ce pays, c'est que la *pacification* s'était déjà faite dans les esprits.

En ce qui concerne donc la Syrie, pas d'objection.

Je passe alors à la CILICIE.

Pour la Cilicie, la question est toute différente, car nous n'avons pas l'intention d'y rester.

Nous sommes allés en Cilicie pour trois raisons:

La première raison est que nous en avons reçu le mandat, que nous avons consenti à accepter l'obligation de protéger les minorités dans ce pays. La France n'a jamais manqué à sa parole ni failli à ses devoirs.

En second lieu, la zone qui nous était accordée par les accords de 1916 a été réduite, sagement, je crois, et avec raison; nous n'êfions peut-être pas en état d'administrer, de conserver, de défendre des territoires aussi étendus que ceux que l'on avait déterminés tout d'abord; mais nous n'oublions pas qu'il y a là une zone d'un intérêt économique considérable. Le Général Gouraud en a dit assez sur les richesses de la Cilicie pour montrer quels profits on peut en espérer quand, grâce à la main-d'oeuvre indigène on aura pu mettre en valeur ces richesses naturelles.

La troisième raison, le général Gouraud en a déjà parlé également: les bataillons qui se trouvent au nord de la ligne du chemin de fer servant de couverture à la Syrie et tant que ne sera pas conclue avec la Turquie une paix bonne solide et durable, il faut maintenir cette couverture pour que la pacification du pays ne soit pas troublée et pour que les magnifiques résultats obtenus en si peu de temps ne soient pas perdus.

Il y a à peine un an que le général Gouraud est allé en Syrie; à son arrivée, c'était partout le trouble, l'agitation, l'insécurité: en moins d'un an la pacification a été complète et la sécurité est telle qu'il a pu dire qu'il engageait ses amis à voyager dans ces contrées:

Cela dit, allons nous rester en Cilicie ?

Le Gouvernement plus que vous-mêmes, messieurs,

est préoccupé de la situation et il a comme vous le désir dans le plus bref délai possible d'alléger les charges financières qui pèsent sur notre budget du fait de cette occupation et de diminuer nos effectifs dans ces contrées. Mais pour cela il faut faire disparaître la cause qui nous oblige à de tels sacrifices, je veux dire le danger kemaliste dont parlait le général Gouraud.

Le moyen, je l'ai indiqué devant les commissions de la Chambre devant lesquelles, je me suis présenté; il consiste, non pas à reviser, mais à modifier le traité de Sèvres, à offrir à la Turquie une paix honorable, qui ménage l'amour-propre ou la fierté nationale, c'est-à-dire lui donne satisfaction sur un point essentiel; le retour de Smyrne sous une souveraineté autonome, avec un régime à examiner, cependant pour sauvegarder des existences menacées ainsi que les biens des minorités.....

M. RIBIERE. Qu'en disent les Anglais ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Ma conviction absolue - je ne puis pas parler de certitude - c'est que, dans un délai très bref, des accords pourront être conclus, donnant à la Turquie les satisfactions dont je parle. Telle est ma conviction; je ne peux pas dire encore ma certitude parce que je n'en ai pas le droit. Je prie la réunion de prendre acte de mes paroles. C'est vers ce but que nous tendons, c'est à cela que nous voulons arriver; je suis convaincu que nous y arriverons.

Et à ce moment, la question sera résolue.  
Et, comme le disait le Général Gouraud, à ce moment il



pourra renvoyer tout de suite deux divisions. Voyez quelle économie en résulterait.

Il ajoutait qu'il faudrait maintenir pendant quelque temps des troupes de police: vous en êtes tous d'accord; d'autant que la proposition qu'il faisait était de constituer ces troupes avec des Tcherkesses qu'il a déjà expérimentés....

M. LE GENERAL GOURAUD. Seulement une petite troupe, pour le moment.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. .... mais qui a donné de très bons résultats. D'ailleurs vous connaissez le proverbe: il n'y a pas de meilleurs gardes-chasse què les anciens braconniers.

En Orient, vous le savez, l'écheveau de la politique est embrouillé plus que partout ailleurs; on se heurte à des manoeuvres, à des mines, à des contre-mines, des intrigues, qui se mêlent, s'entrecroisent se dénouent: il ne faut pas s'effrayer des difficultés dans lesquelles nous nous sommes trouvés. Déjà les plus grandes ont été résolues; les autres le seront.

Messieurs, je ne veux pas abuser de vos instants et je termine en disant que le Gouvernement veut rester en Syrie, qu'il ne croit pas possible d'en sortir, qu'il considérerait comme une banqueroute d'abandonner la Syrie, que ce serait compromettre les intérêts politiques traditionnels de la France son prestige tout comme ses intérêts économiques.

Pour ce qui est de la Cilicie, le Gouvernement n'a qu'un désir, en partie le plus tôt possible; il cherche par tous les moyens, en son pouvoir à hâter l'heure où il pourra dire au pays qu'il ramène ses di-

visions en ne laissant sur place qu'une troupe de police.

M. PAUL DOUMER. Je ne suis pas de ceux qui recommanderaient ou accepteraient un acte ayant pour résultat de diminuer l'autorité ou le prestige de la France, mais je reviens à la question financière que j'avais posée. J'ai dit dans quel esprit nous nous trouvons en regardant les chiffres inscrits au budget et nous sommes nombreux à croire que les augmentations d'effectifs qui justifiaient l'augmentation des crédits ~~auraient~~ ~~auraient~~ peut-être pu être effectuées plus tôt; si le général Gouraud les avait eues tout de suite sous la main, nous n'aurions peut-être pas à déplorer certains faits qui se sont accomplis.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Je suis tout à fait de cet avis.

M. PAUL DOUMER. Si l'on constate aujourd'hui une telle augmentation des crédits, c'est que, les effectifs étant réalisés au moment où l'on votait le budget de 1920, on n'y a pas inscrit les sommes nécessaires pour l'entretien et l'envoi de ces troupes; les crédits supplémentaires qui seront demandés rapprocheront sensiblement le chiffre de 1920 de celui qui est demandé pour 1921.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Si j'avais été prévenu de cette question, j'aurais apporté les renseignements nécessaires, car je n'étais pas président du conseil à ce moment. Je ne suis pas en état de répondre.

M. LE PRESIDENT. Lorsque vous parliez de

notre vieille politique française dans la Méditerranée, certains de nos collègues se disaient que peut être la politique suivie par la France au regard de la Grèce et de la Turquie, n'était pas conforme à cette traditionnelle politique méditerranéenne; vous avez heureusement terminé vos déclarations, monsieur le président du conseil, sur ce point, en disant que vous aviez le sentiment que des accords pouvaient intervenir avec la Turquie, donnant à ce pays les satisfactions légitimes qu'il est en droit d'espérer; vous avez même précisé et parlé de Smyrne et vous entrevoyez par là la solution de cette question de Syrie et de Cilicie. Vos paroles, je peux l'affirmer, répondent aux ~~deux~~ sentiments des deux commissions qui vous ont écouté, mais vos déclarations, par le fait même, ont une importance que je tiens à souligner; vous avez dit d'ailleurs, que nous pouvions en prendre acte.

Il est donc acquis que la politique française qui, jusqu'à ce jour nous était apparue - je ne dis pas qui était - une politique subordonnée, est devenue une politique française, reprenant les traditions anciennes et que nous avons lieu de compter que des accords, qu'avant cette séance, je n'aurais peut-être pas osé escompter comme aussi certains, pourront intervenir et rétablir entre nous et la Turquie ces rapports qui paraissent si désirables et du même coup déterminer les difficultés que nous avons du côté de la Syrie. C'est du moins ce que j'ai compris.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Oui, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT. Vous n'avez pas de réserve

à faire,..... Il y a là un acte politique dont je prends acte volontiers.....

M. RIBOT. Un acte est peut-être trop dire; M. le Président du conseil a parlé de la conviction qu'il avait.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Il ne peut pas y avoir d'acte encore.

M. LE PRESIDENT. J'ai posé la question : son importance ne saurait vous échapper; je ne voudrais pas vous faire dire autre chose que ce que vous avez dit.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Je vous remercie, monsieur le président, d'avoir souligné la déclaration que j'ai faite, je l'ai faite à bon escient.

Je répète que la politique du Gouvernement que je préside est celle que vous avez déterminée; c'en est l'esprit et la portée; vous m'avez très bien compris.

Le Gouvernement pense qu'il y a lieu, pour lui, pour tous les alliés, pour la paix définitive en Europe, de renouer avec la Turquie de bonnes relations, de préparer à ce pays, une modification du traité de Sèvres qui donne satisfaction à son amour-propre et à quelque chose de plus. Si je parle ainsi, c'est parce que j'en ai le droit. Si j'avais une certitude, j'aurais dit "une certitude"; j'ai une conviction: cette conviction n'est pas basée sur de simples vues de l'esprit, mais sur des pourparlers déjà engagés.....

M. BOUDENOOT. Est-ce qu'une partie si minime soit-elle des sacrifices faits par nous dans le Levant

pourra être récupérés sur les habitants du pays ?

M. BOMPARD, ajoute qu'en effet, dans les crédits demandés, se chiffrant à un milliard, environ, une somme de 200 millions est destinée à payer des dépenses civiles et que depuis très longtemps on ne demande plus à la France de contribuer aux dépenses civiles des pays dans lesquels elle porte la civilisation. Il cite l'exemple de la Tunisie à laquelle, lors de la pacification du pays, on a promis l'aide morale de la France, mais non son aide matérielle et qui a fini par faire face à toutes ses obligations sans faire appel au budget français. De même le Liban, constitué à la suite des arrangements de 1860 à du trouver chez lui les sommes dont il avait besoin. Dans ces conditions, M. BOMPARD estime douloureux que notre budget français s'impose un sacrifice de 200 millions pour subvenir aux indigènes de la Méditerranée orientale.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Je répondrai à M. Boudenoot que les dépenses d'occupation de la Cilicie sont récupérables sur la Turquie.

Quant à l'exemple de la Tunisie cité par M. Bompard, il ne saurait être invoqué. La Tunisie est organisée depuis trente-huit ans et nous ne sommes en Syrie et Cilicie que depuis un an et l'état de guerre réel n'a cessé que depuis six mois; et puis, le traité de Sèvres n'est pas encore ratifié; comme le statut de la Syrie en dépend, ce serait, que M. Bompard me pardonne ce mot, placer la charrue avant les boeufs que de prévoir une participation des habitants dès à présent aux dépenses d'administration du pays. Mais que M.

Bompard se rassure: notre intention est bien de demander au pays, le moment venu, de prendre sa part des dépenses d'administration.....

M. BOMPARD. D'en payer la totalité.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Nous ne pouvons pas en ce moment discuter le statut de la Syrie. Modifions d'abord le Traité de Sèvres, faisons la paix avec la Turquie et, quand le traité sera ratifié, je reviendrai avec plaisir devant cette réunion et nous examinerons le statut de la Syrie.

Mon avis, d'ailleurs, est qu'il faut faire payer le maximum de ce que l'on peut à la Syrie. D'ailleurs, il ne s'agit, dans ce pays ni de protectorat, ni d'annexion, mais d'une zone d'influence; nous voulons, par conséquent, associer les Syriens directement à leur administration, à leur gouvernement et utiliser leurs ressources dans ce but; notre intention est surtout de leur envoyer des cadres pour les aider à mettre en valeur leur pays.

M. BOMPARD répond qu'à aucune époque, ni en Tunisie, ni au Maroc, ni en Indo-Chine, la France n'a payé quoi que ce soit pour les dépenses civiles d'administration.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. M. Bompard fait une confusion: il s'en rendra compte en consultant le budget du Maroc.

M. LUCIEN HUBERT rappelle que si le général Gouraud pacifie la ~~Syrie~~ <sup>Syrie</sup>, il a libéré son département de la présence des Allemands. (Très bien! très bien!).

Revenant sur l'erreur qui a été commise par ceux qui n'ont pas utilisé un état d'esprit resté latent chez les Turcs et leur ont envoyé des Arméniens sous l'uniforme français, il demande dans quel état d'esprit fonctionne, en Syrie et en Cilicie, le contrôle administratif que nous y exerçons, s'il tient compte de l'état d'esprit musulman et des traditions.

Il demande enfin si le ravitaillement sera possible au cours de l'hiver prochain pour les garnisons de l'intérieur.

M. LE GENERAL GOURAUD. Le contrôle auquel vient de faire allusion M. Lucien Hubert ne s'exerce que depuis la déroute de l'émir Faïçal, c'est-à-dire depuis le mois d'août: depuis ces deux mois et demi, l'attitude de la population s'est complètement transformée. Et je ne parle pas d'une attitude voulue. Le 7 août, par exemple, je me promenais dans Damas avec l'ancien président du Conseil de Faïçal, qui a été assassiné depuis: il y eut des applaudissements, aussi mon compagnon me dit-il aimablement: "vous voyez, la ville vous est reconnaissante de ce que vos troupes l'ont épargnée"; je lui répondis que ces mêmes gens applaudiraient Faïçal s'il était à côté de moi, et il se mit à rire.

Je suis revenu à Damas le 25 octobre: ce fut un élan général, une de ces manifestations auxquelles on ne se trompe pas.

Si de tels résultats peuvent être constatés, c'est donc que le contrôle ne s'est pas exercé de façon brutale. J'ai servi toute ma vie avec des musulmans, j'ai fait toute la guerre avec ces troupes: en arrivant à Beyrouth, j'ai déclaré que nous étions à la fois les

fils des Croisés et de la Révolution, que j'inscrivais au premier plan de mon programme une impartialité compétente, qu'en administration, je ne voulais pas savoir si un homme était catholique, musulman ou juif. J'y suis revenu en allant à la fête de Mahomet et j'ai proclamé que, catholique, j'avais le plus profond respect pour la religion de l'Islam et pour son fondateur, le grand prophète qui a développé la civilisation en Orient.

M. Robert Decais, secrétaire général, qui me remplace en mon absence et qui est en accord avec moi, a fait une démarche analogue à la mosquée, il y a huit jours.

Par conséquent, soyez sans inquiétude; je puis affirmer que si l'un de vous, messieurs, veut faire, au printemps prochain, un voyage en Syrie, il peut être rassuré sur les sentiments que nous avons pour les musulmans du pays et sur les sentiments qu'ils professent à notre égard.

En ce qui concerne la santé des troupes, l'état sanitaire a été relativement mauvais en juillet et en août, comme cela est fréquent dans les pays chauds. Les hommes boivent de l'eau médiocre en dépit des ordres donnés et malgré les fontaines réservées; c'est ainsi que nous avons eu à déplorer quelques cas de dysenterie à Damas; mais tout était fini bien avant mon départ.

L'expérience de cette année ne sera pas perdue; on peut envisager comme certain que dans ces villes qui disposent de casernes magnifiques - à Damas, il y en a une qui, tout comme les nôtres, peut contenir quatre bataillons - l'état sanitaire qui à la fin de l'année est excellent, le restera.



Ce que M. Lucien Hubert a dit des amputations qui ont suivi la retraite de Marache est exact; mais il s'agit là d'une opération de guerre que nous ne reverrons pas, précisément parce que j'espère bien qu'après les explications qui viennent d'être données, le Sénat ne nous refusera pas des crédits qui, s'ils avaient été votés plus tôt, auraient évité cette retraite.

J'en viens enfin à ce qui concerne le ravitaillement d'Adana.

Adana est reliée à la côte par le chemin de fer de Mersina et à Alexandrette par l'embranchement du Bagdad: ces deux lignes sont actuellement rétablies.

Etant donné les effectifs dont nous disposons, j'ai la conviction qu'exprimait M. le président du conseil que nous les maintiendrons ouvertes pendant l'hiver; s'il y avait des ruptures, nous avons un point de débarquement éventuel à Keradach d'où une route de 40 kilomètres atteint Adana.

M. LUCIEN HUBERT. Ce que j'ai dit d'Adana s'applique aussi à Osmanié et à Aïntab.

M. LE GENERAL GOURAUD. Il n'y a dans ces villes que de petites garnisons.

M. RENE BESNARD demande si le Gouvernement a envisagé des moyens financiers permettant de suivre la politique qu'a définie M. le président du conseil.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Je répondrai sur ce point à la commission des Finances devant laquelle je dois me présenter avec M. François-Marsal.

J'ai oublié de répondre tout à l'heure à la question qui m'avait été posée au sujet de l'aide que

les troupes turques peuvent recevoir des bolcheviks, j'y viens.

La situation est très embrouillée en ce qui concerne les relations des bolcheviks et des kemalistes; les bolcheviks ne semblent pas - nous n'en avons pas encore la preuve - d'accord avec les kemalistes; mais ce que je puis donner comme certain c'est qu'un télégramme nous a informé hier soit que Tchitcherine avait adressé à Mustapha Kemal un ultimatum d'avoir à évacuer immédiatement l'Arménie et Kars et que le conflit est aigu pour la possession de Bakou, Batouma, du Caucase; le Gouvernement britannique avait d'ailleurs déjà reçu un renseignement semblable le dernier jour de mon séjour à Londres. En ce moment, il semble donc qu'il y ait désaccord, des rivalités violentes, voisines d'un conflit, entre bolcheviks et kemalistes; je ne peux pas répondre qu'il en sera ainsi dans huit jours; mais ce sont des questions d'intérêts qu'elles divisent; les uns et les autres veulent mettre la main sur la région du pétrole.

M. LE PRESIDENT. Il faut précisément empêcher que la situation change dans le sens d'un rapprochement entre les kemalistes et les bolcheviks.

M. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT redoute que l'on s'illusionne en espérant recouvrer sur les Syriens une partie ou la totalité des dépenses d'administration; pour faire payer les habitants, là comme ailleurs, il faudra entretenir des forces militaires considérables; on tourne donc dans un cercle vicieux. Tout en exprimant sa confiance au général Gouraud, M. d'Estournelles de Constant fait observer qu'il ne sera peut être pas

toujours là pour justifier cette confiance: il se refuse donc à compter sur les ressources que l'on pourra tirer du pays pour sa participation aux dépenses d'administration.

Passant ensuite à l'accord avec la Turquie dont il a été question et qui sera "conforme à l'intérêt de la France, de la Turquie et de nos alliés", M. d'Estournelles de Constant demande ce que M. le président du conseil entend par ce mot "nos alliés" : est-ce l'Angleterre, la Grèce?.....

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. J'entends par ce mot la Grande-Bretagne et l'Italie.

M. VICTOR BERARD dit que depuis un an c'est la troisième théorie qu'il entend soutenir par le gouvernement sur notre occupation dans le Levant; la première est celle des accords que l'on devait respecter, quelque difficulté qu'il pût en résulter pour l'Angleterre, pour laquelle Lord Curzon les considérait comme dangereux, mortels peut-être. Après usage, on est revenu en arrière, parce que l'on s'est aperçu que les accords modifiés qui nous obligeaient d'aller à Mossoul avaient été, sans que le président du conseil en sût rien; modifiés par la cession de la Palestine et de Mossoul.

La seconde théorie était celle de la cotelette: la Syrie, c'était l'os et la Cilicie était la cotelette proprement dite : impossible de ne pas aller en Cilicie sous peine de ne pas trouver en Syrie les moyens de payer les frais de l'expédition; d'ailleurs la Cilicie, disait-on, était la terre riche en céréales, en coton, en irrigations..... M. Victor Bérard rappelle à ce

propos les affirmations d'un président du conseil à propos de certaine mine de cuivre que l'on rapprochait sans le savoir de 300 kilomètres de la côte.

La troisième théorie, continue M. Bérard a été celle du carrefour et du pas de porte sur ce carrefour: on occupait la Syrie et la Cilicie pour ne garder, plus tard que la Syrie. Si donc il ne reste plus que l'os de la côtelette à la France, que va-t-il arriver dans l'avenir ?

Se plaçant sur le temps présent, M. Victor Bérard rappelle les deux étapes de ce que l'on a appelé la politique arménienne.

Dans la première étape, c'est le gouvernement français envoyant à Londres le président de la délégation arménienne, en lui disant que s'il recrutait des légions arméniennes, on lui garantissait la Cilicie libérée, avec organisation de communautés chrétiennes de tous rites, notamment du rite arménien, avec, pour le moins un contrôle de la France, à défaut d'autonomie ou d'indépendance.

Cet engagement pris, par M. Georges Picot, commissaire de la République à Londres fut traduit dans une lettre de M. Briand au Commandant Romieu chargé de lever les légions arméniennes. Ces légions ont été recrutées parmi les Arméniens d'Amérique, amenées en terre anglaise sous drapeau français, au moyen des finances françaises.

M. VICTOR BERARD demande donc à connaître les engagements qui avaient été pris alors.

La seconde étape a commencé, pour la Cilicie au lendemain de l'armistice, quand le Gouvernement

français déclara qu'il voulait ramener en Cilicie, bon gré mal gré tous les Arméniens dispersés depuis les cataractes du Nil jusqu'à Mossoul. Mais, depuis, un grand nombre ont quitté le pays et M. VICTOR BERARD demande, au moment où on parle d'évacuer la Cilicie, ce qu'on compte faire des 150.000 Arméniens qui y sont restés: va-t-on les abandonner au massacre ?

En ce qui concerne la Syrie, M. VICTOR BERARD veut bien que nous y restions; mais les Français n'y sont ni comme dominateurs, ni comme colons; on a promis aux indigènes de s'entendre avec eux. Or, dans cette occurrence, c'est aux Maronites du Liban qu'il faudrait songer tout d'abord.

A ce propos, M. VICTOR BERARD rappelle que, depuis 1860, le Liban a un gouvernement que l'on peut qualifier de parlementaire avec pour président un gouverneur turc nommé par Constantinople, sous la garantie des puissances et il a manifesté des prétentions territoriales justifiées auxquelles le général Gouraud a fait droit en constituant le Grand Liban en lui restituant le rivage et l'accès à la mer nécessaires à son commerce et à son agriculture; mais il s'inquiète que les treize membres de cette assemblée aient été arrêtés en juillet 1920 et à ce propos encore, il demande des renseignements que l'on s'est toujours refusé à fournir; il les demande au Gouvernement qui daigne renseigner le Parlement .....

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Ne dites pas "qui daigne" c'est/avec le plus grand plaisir que j'apporte aux Chambres les réponses aux questions que l'on veut bien me poser.

M. VICTOR BERARD répond que cela le change, mais il s'inquiète néanmoins de constater un revirement dans l'attitude des Syriens à l'égard de la France, alors que le Comité nous incitait, nous excitait même dans notre politique contre l'émir Faïçal, que les Syriens se refusent à se laisser traiter en protégés et veulent être indépendants.

M. VICTOR BERARD a son tour, montre la Cilicie menacée au nord par les Turcs et par Kemál pacha et la Syrie battue à l'est par les Bedouins, de sorte que les troupes françaises ont à faire front sur une longueur de 500 kilomètres d'un côté et 50 kilomètres de l'autre. Il faudrait, dit-il, pour défendre ce front, un homme par 10 mètres et nous n'avons que quatre divisions, et qui nous coûtent déjà 800 millions. Mais le général GOURAUD laisse entrevoir le retour possible de deux divisions après la paix faite avec la Turquie, ce qui réduirait la dépense à 400 millions.....

M. RIBOT estime que l'économie ainsi réalisée ne serait pas aussi élevée.

M. VICTOR BERARD critique ce budget d'occupation de 400 millions ad vitam aeternam.

En ce qui concerne les kemalistes, M. VICTOR BERARD renouvelle la demande qu'il faisait de renseignements que les précédents cabinets se sont toujours refusés à fournir sur les négociations avec Kemal en mai 1919, sur l'armistice annoncé par le "Temps".

On nous demande 185 millions de crédits nouveaux. Une demande semblable avait été faite au mois de juillet, sans nous dire comment ce chiffre avait été établi. Nous avons alors un Commissaire en Syrie.

Nous avons aujourd'hui cinq organisations gouvernementales en Cilicie, et il en faudra bientôt une sixième pour Alexandrette. Cette dépense de 185 millions sera donc pour six gouvernements. N'oublions pas le chemin de fer et le port de l'Euphrate qui se chiffreront par un milliard.

Bref nous ne sommes tolérés en Syrie que par la résignation d'une minorité.

M. RIBOT. Tout le monde sera certainement d'accord pour que nous fassions un arrangement avec les Turcs, qui nous garantisse le maintien de notre situation actuelle en Syrie. J'espère que dans cette voie nous marcherons en complète harmonie avec nos Alliés. Quant à notre effort militaire et financier du Levant, nous ne saurions évidemment le soutenir tel qu'il est aujourd'hui. Au surplus, pour ce qui est de la Cilicie, elle constitue pour nous une zone d'influence, et non pas un terrain d'occupation. En ce qui concerne la Syrie, notre honneur et notre intérêt nous interdisent de l'évacuer, mais que nous en coûtera-t-il pour y rester?

Sans doute, nous ne pouvons pas plus être absents de l'Orient que de l'Occident de la Méditerranée, je l'ai dit moi-même à la tribune de la Chambre, mais notre effort au Levant doit être mesuré. Nous ne pouvons, en effet, mettre en valeur à la fois le Maroc et la Syrie; notre budget ne saurait faire face simultanément à cette double entreprise.

Ce sont des crédits énormes que l'on nous demande pour le Levant. Il est vrai que M. le Général Gouraud envisage la possibilité de retirer de là-bas 2 divisions sur 4, lorsque nous nous serons entendus avec

les Turcs. Mais cette réduction de moitié de nos effectifs n'entraînera pas une diminution mathématiquement proportionnelle de nos dépenses: si sur le milliard de dépenses que nous faisons actuellement en Syrie et en Cilicie, il y a 800 millions de dépenses militaires, ces dernières atteindront certainement encore 500 millions lorsque les 2 divisions auront été retirées.

D'autre part, il nous est impossible de payer au Levant les frais d'une administration civile onéreuse.

Pour conclure, je demande que toutes nos dépenses en Syrie et en Cilicie soient réduites au minimum.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Le Gouvernement est absolument d'accord sur ce point avec M. Ribot.

M. RIBOT. Alors, qu'on renonce à un protectorat français au Levant !

M. VICTOR BERARD. Ne pourrions-nous obtenir communication de la lettre de M. Briand dont j'ai parlé tout à l'heure et qui contenait les engagements pris par la France vis-à-vis des Arméniens ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Je ferai rechercher ce document, mais je dois dire que M. , lorsque je l'ai vu récemment, n'y a pas fait allusion.

Vous avez dit, M. Victor Bérard, que 210.000 Arméniens avaient été transportés par nous en Cilicie. En réalité, le chiffre est de 50.000 à 60.000. Et pour ce qui est de Constantinople, nous n'y avons transporté aucun Arménien.

M. VICTOR BERARD. Je maintiens mes chiffres.



M. REYNALD. Ne pourrait-on n'imputer au budget de nos dépenses militaires au Levant que la différence entre le coût d'entretien de nos effectifs dans ces contrées et le coût d'entretien de ces mêmes effectifs s'ils étaient ramenés dans la métropole ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Cela va de soi.

M. RIBOT. Mais les troupes que nous entretenons au Levant, si nous n'en avons pas besoin là-bas, nous n'en aurions pas besoin non plus en France.

M. VICTOR BERARD. Et combien coûte un Capitaine au Levant ?

M. LE PRESIDENT. M. Antonin Dubost a demandé tout à l'heure si M. le Président du Conseil pouvait nous parler des entretiens de Londres au sujet de la Grèce. M. le Président du Conseil est-il disposé à aborder cette question ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Parfaitement. A la suite de la chute de M. Venizelos, le Gouvernement français a estimé qu'il avait une attitude très nette à prendre vis-à-vis de la Grèce et du roi Constantin. Au cours de la Guerre, ce dernier a été en collusion constante avec l'Allemagne. Cela seul dictait notre conduite à son égard, c'était pour nous une question de dignité que de nous occuper à son retour sur le trône. D'ailleurs, s'il revenait à Athènes, avec lui, l'influence allemande reparaitrait en Orient.

Vous voyez, Messieurs, dans quel état d'esprit, je suis parti pour Londres. Je dois dire que, tout d'abord, je n'ai pas trouvé auprès de nos alliés

des dispositions très favorables à la thèse que je soutenais. Je proposais d'envoyer au Gouvernement grec un ultimatum pour nous opposer au retour de Constantin. Les Anglais n'étaient pas de cet avis, comme vous avez pu le voir par le mémoire de Lord Curzon. Ils voulaient reconnaître Constantin en lui demandant simplement des garanties. Je déclarai que cela était impossible. J'eus alors avec M. Lloyd George et Lord Curzon des conversations personnelles, à la suite desquelles le point de vue français a prévalu. Les Alliés ont donc envoyé à Athènes un véritable ultimatum, rédigé en termes extrêmement sévères pour Constantin. Mais dira-t-on, si la Grèce n'obtempère pas à cet ultimatum ? En prévision de cette éventualité, j'ai demandé et obtenu que la récente émission de 200 millions de drachmes faite par le Gouvernement hellénique sans le consentement des Alliés ne serait pas reconnue comme valable et que, d'autre part, tout secours financier, de quelque nature qu'il fût, serait refusé à la Grèce. Les Gouvernements britannique et italien se sont entièrement ralliés à cette ligne de conduite.

J'ajoute que des pourparlers très importants sont en cours en vue de la solution définitive de cette affaire. J'espère que, dans un avenir prochain, un accord sur le problème oriental interviendra entre l'Angleterre, l'Italie et la France. Ainsi, l'Entente se trouvera fortifiée, comme l'ont proclamé déjà à l'environnement les journaux anglais, pour le plus grand bien des Alliés et de l'Europe tout entière (Approbat.)

M. LE PRESIDENT. Nous vous remercions, monsieur le président du Conseil, de vos déclarations.

(M. le Président du Conseil et le Général Gouraud, se retirent.)

M. LE PRESIDENT. Je crois qu'il est difficile de prendre aujourd'hui une décision sur les questions qui viennent d'être examinées, car la Commission des finances, doit entendre, samedi, M. le Président du Conseil sur l'ensemble de notre situation financière.  
(Approbat ion.)

M. MILLIES-LACROIX, PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES. D'autant plus que, chaque Commission doit délibérer séparément. Cela ne sera pas un obstacle aux solutions concertées, car certains d'entre nous appartiennent aux deux Commissions.

M. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, demande si les Membres de la Commission des Affaires étrangères pourront prendre connaissance des procès-verbaux de la Commission des finances.

M. LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES.  
Oui.

M. LE PRESIDENT. Les Membres de la Commission des Finances trouveront les mêmes facilités à la Commission des Affaires étrangères.

La séance est levée à 18 heures.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -